



# Assemblée générale

Distr. limitée  
12 octobre 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-sixième session**  
**Troisième Commission**  
Point 28 a) de l'ordre du jour  
**Promotion de la femme**

**Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse : projet de résolution**

## **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant sa résolution 64/138 du 18 décembre 2009,*

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Secrétaire général concernant l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>1</sup>;
2. *Accueille également avec satisfaction* les rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions<sup>2</sup> et de sa quarante-sixième à sa quarante-huitième session<sup>3</sup>;
3. *Invite* la Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à prendre la parole devant elle et à dialoguer avec elle à ses soixante-septième et soixante-huitième sessions, au titre de la question relative à la promotion de la femme;

---

<sup>1</sup> A/66/99.

<sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 38 (A/65/38).*

<sup>3</sup> *Ibid., soixante-sixième session, Supplément n° 38 (A/66/38).*



4. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-huitième session un rapport sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur l'application de la présente résolution.

---